



Commune de PLOUGOURVEST

Les Echos

Edition N°403

JUIN 2026

Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 /

13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi

8h30 - 12h00

Tel : 02.98.68.53.49

Mail :

mairie.plougourvest@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos
sur le site internet :

www.mairieplougourvest.fr

 **Panneau
Pocket**



Permanences du

Maire

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tel : 02.98.68.58.50

**Déchetterie
de Besmen**

Horaires d'été

Du 1er Avril au 30 Septembre

**Lundi, Mercredi,
Vendredi et Samedi**
9h - 12h / 14h - 18h30

Mardi
14h - 18h30

Contact : 02.98.29.59.14

INTERCOMMUNALITÉ

■ RONDE FINISTERIENNE SUR LA COMMUNE DE PLOUGOURVEST LE 14 JUIN

La Ronde Finistérienne et La Landivisienne Cycliste organisent pour une 54^{ème} édition, l'épreuve cycliste de la Ronde Finistérienne, avec une course séniors, précédée d'une course pour les jeunes, le **dimanche 14 juin 2026** et fera sa 2^{ème} étape dans notre commune. Le départ et l'arrivée seront placés Rue de la Mairie. Le circuit empruntera : Rue de la Mairie – Rue des Lilas - Rue des Primevères – Coativellec-VC 7 - Menguen – VC6 – Rue de la Mairie (arrivée). Circuit de 4 km (25 tours). La circulation sera réglementée de 12H30 à 18H30. Des déviations seront mises en place par les organisateurs.



Pour assurer la sécurité de la course, il est demandé aux propriétaires d'animaux de bien les tenir en laisse et d'autre part d'éviter toute divagation.

■ COMMENT ISOLER DES COMBLES PERDUS ?

Si vous possédez des combles perdus et que ceux-ci ne sont pas isolés, il convient d'y remédier au plus vite ! Les déperditions de chaleur se faisant principalement par le toit, isoler les combles vous fera faire d'importantes économies en augmentant votre confort thermique ! Cette recommandation vaut également lorsque l'isolant est trop tassé, abîmé ou mouillé, car ses propriétés s'en retrouvent largement diminuées. Il est possible d'isoler le sol des combles perdus avec un isolant en vrac en cas d'accès est difficile, ou plus communément avec un isolant en rouleau, en veillant à bien croiser deux couches. Attention, il est nécessaire de placer un pare-vapeur en dessous de l'isolant (en le positionnant du bon côté, se référer pour cela à l'emballage) pour éviter la condensation de vapeur d'eau. On conseille généralement une résistance thermique minimale de 7 m².K/W pour des combles perdus, ce qui correspond à environ 30 cm d'un isolant traditionnel. A noter que les isolants de type laine de verre ou laine de roche, ne sont pas optimaux pour le confort d'été, on privilégiera plutôt de la ouate de cellulose ou de la laine de bois.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org



■ UNE JOURNÉE DE SPORT ADAPTÉ

Le 30 avril dernier, l'association Lanaour a réuni 163 sportifs du nord du département pour sa journée annuelle d'activités motrices depuis plus de 15 ans. Licenciés à la fédération de sport adapté, ces athlètes, porteurs d'une déficience intellectuelle ou d'un handicap invisible, vivent pour la plupart en foyer de vie ou en résidence. Au-delà de l'effort, l'objectif est de « sortir du quotidien » pour les sportifs. Au programme : judo, tennis, tir à l'arc et football, parmi la quinzaine de disciplines, adaptés pour tous.

RETOUR SUR...



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 avril

Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire

Mr le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents et pour la durée du présent mandat, de confier à Mr le Maire les 31 délégations concernant la commune.

Nomination de conseillers municipaux délégués

Mr le Maire rappelle les arrêtés pris concernant les délégations de fonctions aux 5 adjoints : R. JEZEGOU sera en charge des finances, voirie, espace rural (agriculture et bocage) et l'environnement, Urbanisme, Logement et cadre de vie et PCS - C. CORVEZ sera en charge de l'enfance, jeunesse, affaires scolaires et Etat Civil – J.-L. PAUGAM est en charge des sports, animations et équipements sportifs, E. POSTEC s'occupera du CCAS, gestion du personnel et prévention et C. ABALLEA sera en charge du suivi et entretien des bâtiments communaux et sécurité. Mr le Maire informe également la désignation de 3 conseillers municipaux délégués : M.-F. QUELENNEC sera en charge de la relation avec la population et des services sociaux extérieurs, S. MER sera en charge des associations et S. SALIOU s'occupera de la culture et du patrimoine.

Désignation des membres du Conseil Municipal au CCAS

Suite aux explications de Mr le Maire, sont élus membres du conseil d'administration du CCAS et désignés pour siéger au Conseil d'administration du CCAS : J. JEZEQUEL, Président (de droit), E. POSTEC, M.-F. QUELENNEC, J.-L. PAUGAM et A. CREAC'H.

Attribution des lots de travaux de viabilisation pour le nouveau Lotissement communal des Genêts (16 lots)

Suite à l'avis d'appel public à concurrence et à l'analyse des offres d'ING Concept, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de retenir les offres des entreprises économiquement les mieux disantes :

Lot 1 : Entreprise CRENN TP pour le terrassement pour 70 000€ HT –
Lot 2 : Entreprise LOUSSOT pour le réseau d'eaux pluviales pour 32 700€
Lot 3 : Entreprise Jo SOMON pour la Maçonnerie et aménagement paysager pour 29 945€ HT.

Fixation du prix de vente au m² au Lotissement communal des Genêts

Considérant qu'il convient de fixer le prix de vente des terrains afin de permettre leur commercialisation ; Considérant que ce prix doit tenir compte du coût de revient de l'opération (acquisition foncière, travaux de viabilisation, frais divers) ; après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de fixer le prix de vente du m² de terrain à bâtir dans le lotissement des Genêts à 48€ TTC. Les frais de raccordement seront à la charge des pétitionnaires ainsi que les frais de notaire.

SDEF : Travaux de raccordement au réseau basse tension, éclairage public et télécom au Lotissement des Genêts

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant : Raccordement réseaux basse tension, éclairage public et télécom au Lotissement communal des Genêts (16 lots). L'estimation des dépenses se monte à 105 500€ HT avec un financement du SDEF de 41 950€. Reste à la charge de la Commune une participation de 61 150€ TTC. Accord des membres du Conseil Municipal.

Programme d'entretien de voirie communale 2026

Compte tenu des dégradations dues aux conditions climatiques de l'hiver et suite aux explications de Mr le Maire, les membres du Conseil Municipal retiennent l'offre d'EUROVIA Bretagne pour réaliser les travaux d'entretien sur la voirie communale - programme 2026: VC 6- Croas Lambader – bourg / VC 18- Merdiez / VC – Kergaradec / VC 24- Prat ar C'hollen- Le Gollen / VC 8- Mezautrous.

INFOS MAIRIE

■ ETAT CIVIL

Naissances :

Clémentine BIZIEN, 17 Coativellec
Awena ROCH, 8 route de Kerduff

Décès :

Anne URIEN, née JESTIN, 89 ans, 16 Guerruas
Paul ABGRALL, 91 ans, Rés. St Michel
Maurice LE MIGNON, 66 ans, Rés. St Michel

■ AGENCE POSTALE FERMEE

L'agence postale sera fermée **les 8 et 9 juin inclus**.

■ DÉRATISEUR

Le prochain passage du dératiseur aura lieu le **vendredi 3 juillet 2026**. Les personnes souhaitant son intervention sont invitées à s'inscrire en mairie au 02.98.68.53.49. Prestation gratuite.



■ TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Des travaux de modernisation de l'éclairage public auront lieu dans le bourg de la commune durant une période d'environ 5 semaines, à compter du **9 juin** prochain. Ce programme de remplacement des luminaires au sodium vétustes et énergivores, en luminaires LED, est porté par la Commune en partenariat avec le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère). Ces travaux de performance énergétique généreront des économies d'énergie pour la Commune. L'entreprise MARC SA est chargée de ces travaux.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

■ ETOILE FILANTE FOOTBALL

L'Assemblée Générale du club aura lieu le **vendredi 26 juin** à 18h à la salle « Le Pouldu » de Plougourvest, puis diffusion sur écran géant du match de la Coupe du Monde 2026, France V/S Norvège.



■ JOURNÉE DU PATRIMOINE

La photographie a 200 ans. C'est le thème retenu de la prochaine Journée du Patrimoine. Nous souhaitons vous associer en collectant des photos anciennes de la commune, que vous voudrez bien déposer en Mairie et qui vous seront ensuite restituées.

■ FETES COMMUNALES



■ ENTENTE BRO LEON

Les **13 et 14 juin** aura lieu le tournoi - 15 sur différentes communes avec des équipes venant de plusieurs régions de France. L'assemblée générale du club aura lieu le **vendredi 19 juin** à 19h à la salle « Le Pouldu » de Plougourvest.



■ FAMILLES RURALES BPP

Il reste des places pour le séjour en **avril 2027** au Puy du Fou et au zoo de Branféré. N'hésitez pas à contacter l'association au 07 59 79 00 97 ou par mail : animadosbpp@gmail.com



■ ART FLORAL

Les cours auront lieu le **mardi 2 juin** à 17h30 et 20h au Centre d'Activités.

■ ATELIER COUTURE

Les cours auront lieu le **mercredi 10 juin** de 20h à 22h au Centre d'Activités.

■ ATELIER CUISINE

Les cours auront lieu le **mercredi 17 juin** pour les groupes A à 17h30 et 20h et le **jeudi 18 juin** pour le groupe B à 17h30 et 20h.

■ CLUB D'ACTIVITES ET DE LOISIRS (EX CLUB DES AINES)

Organisation d'un repas au Pouldu le **vendredi 19 juin** à midi (cochon grillé). Réponse à fournir pour le 12 juin au 06 50 56 07 93.

■ ETOILE FILANTE FOOTBALL

Samedi 24 mai, l'Étoile Filante a organisé son 4ème tournoi sous un soleil généreux. La journée a rassemblé 540 enfants lors des plateaux U7-U9 et des tournois U11-U13. Une nouvelle fois, l'événement a connu un beau succès grâce à une forte mobilisation des bénévoles et des partenaires que le club remercie encore.



RETOUR SUR...

ASSOCIATIONS

ENTENTE BRO LEON (Hand)

Laurent Scouarnec : 06.11.55.72.00

FOOTBALL Etoile Filante

Anthony Quéré : 06.30.51.91.77

Mickaël Cazuc : 06.16.66.13.42

GYM

Nathalie Carrer : 02.98.68.55.96

BIBLIOTHÈQUE

Michèle Grall : 06.30.90.16.87

Bibliothèque : 02.98.68.55.84 ou bib.plougourvest@orange.fr

OGECE

Marc Paugam : 06.20.32.84.34

APEL

Maëva MILIN : 06.31.81.96.60

DANCE COUNTRY

André Cueff : 02.98.68.53.80

CLUB D'ACTIVITÉS ET DE LOISIRS

Jean-Luc Paugam : 06.50.56.07.93

FNACA

Désiré Kerscaven : 02.98.68.51.00

FAMILLES RURALES

Accueil de Loisirs :

- Nathalie DARGENT, Présidente
presidentbtp@gmail.com

- Angèle DESBUREAUX, Directrice
06.69.93.83.19

famillesruralesbpp@gmail.com

Art Floral : Michèle Jestin :

06.48.52.00.88

Atelier Cuisine et Couture :

Brigitte Ropars : 06.50.47.01.17

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Christian MADEC : 06.72.24.74.10

COMITÉ DES FÊTES

Magali Cazuc : 06.50.07.30.15

J.-Jacques Laurent : 06.12.68.52.88

CMMLP (Club des 2 ailes)

Frédéric Duplouich : 06.79.76.12.76

RÉSIDENCE SAINT-MICHEL

Foyer de vie arc-en-ciel

Jennifer Viandier : 02.98.68.59.19

Amicale de Kervanec

Axel Abhervé Gueguen :

02.98.68.01.42

INFOS DIVERSES

■ NOUVEL ENTREPRENEUR

Forte de 16 années d'expérience dans le domaine de la coiffure, Julie a décidé de franchir une nouvelle étape, en ouvrant son propre salon. A travers ce projet, elle souhaite proposer à sa clientèle des prestations de qualité dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Coupes, couleurs, ombré hair, conseils personnalisés.



Elle met son savoir-faire et son sens du détail au service de chacun afin de répondre aux services de tous, que ce soit pour un entretien régulier ou un changement de style.

Le salon est ouvert du lundi au samedi, fermé le mercredi.

Lundi : 9h-19h, Mardi : 9h-17h30, Jeudi et Vendredi : 9h-18h, Samedi : 9h-16h

Au Peigne Fin - 4 rue du Stade -

Contact : 02 34 36 63 83

■ RAPPEL COLLECTE DES DECHETS

Collecte des DECHETS

POUR UNE COLLECTE RÉUSSIE



Je ne pose pas de pierre, de bûche, ... sur le couvercle



J'installe un kit sur le côté gauche du bac



Je regroupe mon bac avec celui des voisins



Je sors mon bac la veille au soir

Plus d'information :

02.98.68.42.41

environnement@paysdelandi.com

PAROISSE : St Tiviziau Bro Landi

Maison paroissiale : 02.98.68.11.63
2, place de Lourdes - Landivisiau

Samedi 6 juin : Messe à St Thegonnec à 18h30

Dimanche 7 juin : Messe à Plouvorn, Landivisiau et Sizun à 10h30

Samedi 13 juin : Messe à Plounéventer à 18h30

Dimanche 14 juin : Messe à Plouzévé-dé, Landivisiau et Sizun à 10h30, fête patronale de Plouvorn

Samedi 20 juin : Messe à St Thegonnec à 18h30

Dimanche 21 juin : Messe à Landivisiau et Commana à 10h30, fête patronale de St Vougay (Chapelle St Jean)

Samedi 27 juin : Messe à Plounéventer à 18h30

Dimanche 28 juin : Messe à Plougourvest à 10h30 et Pardon

■ CARTE VITALE DEMATERIALISEE

Comme la carte Vitale dans sa version physique, l'appli carte Vitale contient les renseignements nécessaires au remboursement des frais de santé et est utilisable dans les mêmes situations : en consultation médicale et pour la délivrance de médicaments en pharmacie. L'utilisateur présente son smartphone au professionnel de santé qui va pouvoir scanner la carte Vitale numérique en lisant le QR code affiché dans l'appli carte Vitale du patient ou en utilisant un lecteur compatible NFC, sur lequel l'utilisateur posera son smartphone. L'équipement des professionnels de santé se faisant progressivement, il est donc conseillé de toujours garder sa carte Vitale physique sur soi. L'activation de la carte Vitale au format digital sera effective dans un délai allant de quelques minutes (si France Identité est utilisée) à 48 heures maximum.



■ TRANSPORT SCOLAIRE



BREIZHGO
La Région vous transporte

TRANSPORT SCOLAIRE • Inscription 2026-2027

Inscrivez-vous sur breizhgo.bzh

À compter de début juin

Les inscriptions ouvrent à compter de **début juin**. Au-delà du **16 juillet 2026**, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée.



Permanences Service Habitat de la CCPL

(Espace France Services Landivisiau)

Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, **du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous** et de **14h à 17h sur rendez-vous** ainsi que le **vendredi**. Renseignements auprès de Daphné Dumesnil 02.98.68.42.41 ou d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

Permanences HEOL : Conseils techniques sur les économies d'énergie, **les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois de 9h à 12h**

Renseignements : 02.98.15.18.08 ou contact@heol-energies.org

Permanences ADIL : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, **les 1ers et 3èmes mercredis de 14h à 17h**.

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38.

Site internet : <https://www.adil29.org>

BIEN VIVRE À DOMICILE

CDAS - Conseil Départemental

Place Lyautey - Landivisiau
02.98.68.11.46

ADMIR du Haut-Léon

Keroulas 29250 Saint-Pol-de-Léon
02.98.19.11.87

AS DOMICILE - 1, rue Maurice Le Scouézec - Landivisiau - 02.98.68.10.36

INFIRMIER Nicolas Josse - Plougourvest
02.98.15.78.41 ou 06.95.83.85.14

Sur la commune, 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles :

- Salle Polyvalente « Le Pouldu »
- Rue du Stade contre les vestiaires du foot
- Place de l'Eglise près de l'Agence Postale Communale



Prochaine parution des Echos : **semaine 26**

Les communiqués des associations sont à transmettre en mairie **pour le Samedi 20 Juin** au plus tard.

Vous pouvez également les faire parvenir par mail à l'adresse :

mairie.plougourvest@wanadoo.fr - Rédaction et impression des Echos en Mairie